135 rue de Lille
59500 DOUAI

contact@has-formation.fr
03.21.13.60.39
www.has-formation.fr

# DIRECTEUR D'AGENCE GERANT DE POMPES FUNEBRES

## Niveau 5 - 6

Cette formation obligatoire vous permet d'accéder aux métiers de directeur d'agence ou vous permettre de fonder votre propre société funéraire. Elle nécessite des aptitudes de gestion d'entreprise, de connaissance de la comptabilité, du droit des entreprises et de maitrise des ressources humaines.

| | |
|---|---|
| **Public concerné :** Toute personne souhaitant exercer les fonctions de Directeur de site funéraire ou créer sa propre entreprise funéraire. | **Durée : 70 heures** selon l'Arrêté du 15 juillet 2025 modifiant l'arrêté du 30 avril 2012 portant application du décret N°2012-608 du 30 avril 2012 relatif aux diplômes dans le secteur du funéraire. |
| **Prérequis :** Attestation de niveau 1-2 chauffeur, porteur, fossoyeur & Niveau 3 Maitre de cérémonie & Niveau 4 Conseiller funéraire | **Modalité :** Présentiel |
| **Taille du groupe :** Groupe de 5 à 25 stagiaires | **Tarif :** 1080€ HT (Centre de formation non assujetti à TVA) |

**VOS OBJECTIFS :**

- Tenir et suivre une comptabilité d'entreprise,
- Appliquer le droit des sociétés, du travail, de la consommation et de la concurrence,
- Gérer les ressources humaines,
- Appliquer les obligations du cadre dirigeant au niveau social des entreprises,
- Appliquer le règlement général de la protection des données (RGPD),
- Développer une norme RSE pour son entreprise,

**PROGRAMME DE LA FORMATION**

| MATIERE | DESCRIPTIF INDICATIF | NOMBRE D'HEURE |
|---|---|---|
| Gestion des entreprises | Comptabilité | 70 |
| | Droit des sociétés | |
| | Droit du travail et gestion des ressources humaines | |
| | Droit fiscal | |
| | Droit de la consommation et droit de la concurrence | |
| | Obligations du cadre dirigeant (sur la responsabilité sociale des entreprises, l'application du règlement général de protections des données, le médiateur de la consommation, renforcement du code de la consommation…) | |
| | Usage d'internet et dématérialisation | |

**135 rue de Lille**
**59500 DOUAI**

contact@has-formation.fr
03.21.13.60.39
www.has-formation.fr

**CONTENU**

- Séquence 1 – 2 heures : Création d'une entreprise
  - Créer sa structure d'entreprise,
  - Choisir la forme juridique de sa structure en fonction des avantages et inconvénients de chacune,
  - Création des statuts d'entreprises et enregistrement des statuts aux centre des impôts
  - Comparer et appliquer les règles d'apports à l'entreprise,
  - Maitriser les organes de direction et de contrôle de l'entreprise,
  - Mettre en place le régime fiscal de son entreprise,
  - Appliquer un fonctionnement administratif adapté à son statut juridique,
  - Déposer un dossier de création de à la banque, l'ACRE (Aide à la création ou reprise d'entreprise),
  - Déposer le dossier d'immatriculation au CFE (Centre des formalités des entreprises)
  - Mettre en place les formalités postérieures à la création de l'entreprise,

- Séquence 2 : 40 heures : Tenir la comptabilité de son entreprise et analyser les données de celle-ci
  - Maitriser des notions de patrimoine, d'enrichissement,
  - Gérer la comptabilité générale quotidienne (comptabilité à partie double, les classes comptables, comptabiliser les achats/ventes, les charges du personnel, les variations de stock, les créances douteuses…)
  - Le bilan (son actif et son passif), le compte de résultat (ses charges, ses produits et son résultat et comptable)
  - Appliquer l'assujettissement de TVA et déclarer cette dernière,
  - Adopter la fiscalité propre aux opérations du funéraire,

- Séquence 3 – 12 heures : Appliquer le droit du travail :
  - Gérer son personnel de façon légal,
  - Mener des entretiens d'embauche,
  - Etablir le contrat de travail,
  - Analyser et produire une fiche de paie,
  - Appliquer la convention collective pour les salariés et ceux en statut de vacataire,
  - Assumer éthiquement l'inspection du travail, les prud'hommes,

- Séquence 4 – 1 heure : Appliquer le droit de la concurrence :
  - Assumer les principes fondamentaux du droit de la concurrence,

- Séquence 5 – 2 heures : Assumer les responsabilités légales en tant que gérant d'entreprise :
  - Comprendre ses responsabilités et les conséquences (responsabilités civile ou pénale)
  - Maitriser les compétences des différentes juridictions, comprendre les dommages et réparations (Droit à réparation)

- Séquence 6 – 1 heure : Comprendre l'organisation et le fonctionnement des instructions administratives :

**135 rue de Lille**
**59500 DOUAI**

contact@has-formation.fr
03.21.13.60.39
www.has-formation.fr

- Gérer son entreprise en adéquation avec le rôle des institutions administratives dans le domaine du funéraire,
- Appliquer une gestion de son établissement en adéquation avec les organes de contrôles (APAVE, VERITAS, ARS…)

- Séquence 7 - 4 heures : Protéger les données personnelles de ses salariés et ses clients conformément au règlement sur la protection des données (RGPD)
  - Sensibiliser aux enjeux de la RGPD. Où en sommes-nous ? Quel est son objectif ?
  - Maitriser ce qu'est une donnée personnelle et quel impacte cela a pour l'internaute,
  - Comprendre pourquoi l'on doit respecter la RGPD,
  - Maitriser ce qu'est la RGPD en France et quelles sont les sanctions possibles,
  - Se mettre en conformité, appliquer les étapes,
  - Les usages d'internet et la dématérialisation

- Séquence 8 – 1 heures : La médiation de la consommation :
  - Comprendre son rôle,
  - Qui peut la saisir ? Quels litiges peuvent lui être soumis ?
  - Les règles du processus de la médiation à la consommation

- Séquence 9 – 3 heures : Les obligations du cadre dirigeant :
  - Être conscient des enjeux conférés au dirigeant et cadre dirigeant,
  - Les responsabilités en conséquence d'un tel rôle,
  - Son temps de travail, les avantages, les inconvénients,
  - Composition du contrat de travail d'un cadre dirigeant, ses qualifications,

- Séquence 10 – 4 heures : La responsabilité sociale des entreprises :
  - Son histoire, son évolution et sa dimension sociale,
  - La responsabilité qui incombe à l'entreprise,
  - Récolter les avantages découlant d'un engagement RSE au sein de l'entreprise,
  - La Loi HAMON,

**MOYENS PEDAGOGIQUES**

- Alternance de cours théoriques et d'approches pratiques par des mises en situation professionnelles : Jeux de rôles d'entretien d'embauche, de gestion de litiges…
- Etudes de cas de gestion d'exercice comptable, de l'engagement RSE d'entreprise
- Méthodes expositive, démonstrative et active.
- Documents supports

**135 rue de Lille**
**59500 DOUAI**

contact@has-formation.fr
03.21.13.60.39
www.has-formation.fr

**MODALITES D'EVALUATIONS ET SUIVI DE L'ACTION :**

- Avant la formation : Le stagiaire complète un questionnaire de positionnement pour déterminer son niveau de connaissances et compétences sur le thème de la formation
- Durant la formation : Exercices pratiques d'application par des mises en situation professionnelle. En fin de formation évaluation des atteintes des objectifs par QCM
- Après la formation : Questionnaire de recueil de la satisfaction à chaud du stagiaire
- Une attestation de formation est délivrée après la formation et une feuille d'émargement est signée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

**JOURNEE TYPE DE VOTRE FORMATION**

- Début de journée 9h jusque 12h et de 13h à 17h
- Chaque thème théorique abordé se décomposera en général ainsi : Théorie, échanges d'expérience et pratique avec études de cas (comptabilité, embauche, RSE…)

**INTERVENANT :**

La formation est dispensée par des professionnels du funéraires, forts de nombreuses années d'expérience.

**DELAI ET MODALITES D'ACCES :**

Les dates de formation sont mentionnées sur notre site internet à la rubrique « calendrier des sessions »

Pour s'inscrire, le stagiaire doit adresser un mail à notre organisme à l'adresse suivante : contact@has-formation.fr

ou nous contacter par téléphone.

A l'issue un échange est organisé avec notre référent pédagogique et le stagiaire complète un formulaire d'inscription pour valider le choix de sa formation.

**ACCESSIBILITE :**

Pour tout besoin d'aménagements spécifique (pédagogie et accessibilité physique) merci de prendre contact avec Monsieur Quentin SERGEANT

**135 rue de Lille**
**59500 DOUAI**

contact@has-formation.fr
03.21.13.60.39
www.has-formation.fr

**REFERENT FORMATION :**

Monsieur Quentin SERGEANT

Madame Amandine LECERF

**REFERENT HANDICAP :**

**Monsieur Quentin SERGEANT**

Les personnes bénéficiant d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) peuvent, selon leur situation et leurs besoins, bénéficier d'aménagements ou d'adaptations des tests de positionnement et/ou d'entrée en formation.

Pour toute demande ou pour étudier les possibilités d'adaptation, nous vous invitons à nous en faire part en amont de la réalisation des tests, afin que nous puissions mettre en place les dispositions adaptées à votre situation.



**2 directeurs formés est certifiés**

Version 10-2026